



Communiqué

La Société de Production Agricole Teboulba informe ses actionnaires que lors de sa réunion tenue le 07/7/.2010, le conseil d'administration de la **SOPAT** a décidé de convoquer à la fois une Assemblée Générale Extraordinaire et une Assemblée générale Ordinaire qui se tiendront le 27 juillet 2010 à la Maison d'Entreprise sise à l'Avenue Principale 1053, Les Berges du Lac à Tunis, à partir du 10 heures en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant

Ordre du jour de l'A.G.E

- confirmation de l'augmentation du capital décidée par l'AGE du 09/02/2010
- modification partielle des conditions de l'augmentation du capital projetée,
- Modification corrélative des statuts ,et,
- questions diverses

Ordre du jour de l'A.G.O

- *Autorisation de la Société l'achat et la revente de ses propres actions ,et ,*
- *Questions diverses*